



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
29/06/2021

Dossier complet le :  
29/06/2021

N° d'enregistrement :  
2021-11287

#### 1. Intitulé du projet

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom **DUMON** Prénom **EMMANUEL**

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET **381 840 552 00016** Forme juridique

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47° b	Défrichage d'une superficie de 2,2 ha

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichage de 1 HA 67 de bois peuplés de chênes, méisotiers et petits arbustes, ainsi que 53 ares de fougères.

#### 4.2 Objectifs du projet

- Amélioration de l'autonomie fourragère pour les animaux de l'exploitation - (TOIN-).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le défichement sera réalisé par abattage, débroussaillage mécanisés puis broyage et arrachage de souches au mois d'AOÛT 2021.

- LES SOUCHES SERONT MISES EN ANCLAIS
- La culture sera mise en place après le défichement.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Pas de phase d'exploitation concernant le défichement, la phase d'exploitation concernera la mise en place de cultures sur la parcelle -

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Au titre des codes de l'environnement.  
 L'autorisation de défrichement administrative n'est pas  
 nécessaire - (voir doc. joint) DDT.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SUPERFICIE Défrichée (HA)	1 HA 67 + 0,53 HA ↓ Bois                      ↓ Fougères ↘ ↙ 2 Ha 20

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
 d'implantation

Parcelle AZ 42  
 INSEE 23236  
 commune de  
 ST PRIEST LA  
 PLAINE (23240)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long.  $1^{\circ} 65' 68'' 46$  Lat.  $46^{\circ} 20' 50'' 89$

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
 et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de  
 l'annexe à l'article R. 122-2 du  
 code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
 environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
 différentes composantes de votre projet et  
 indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :







AZ42

AZ

:42

7/01/2003

:27/08/2015

000

trait de plan  
e gratuit)

es (service  
t)

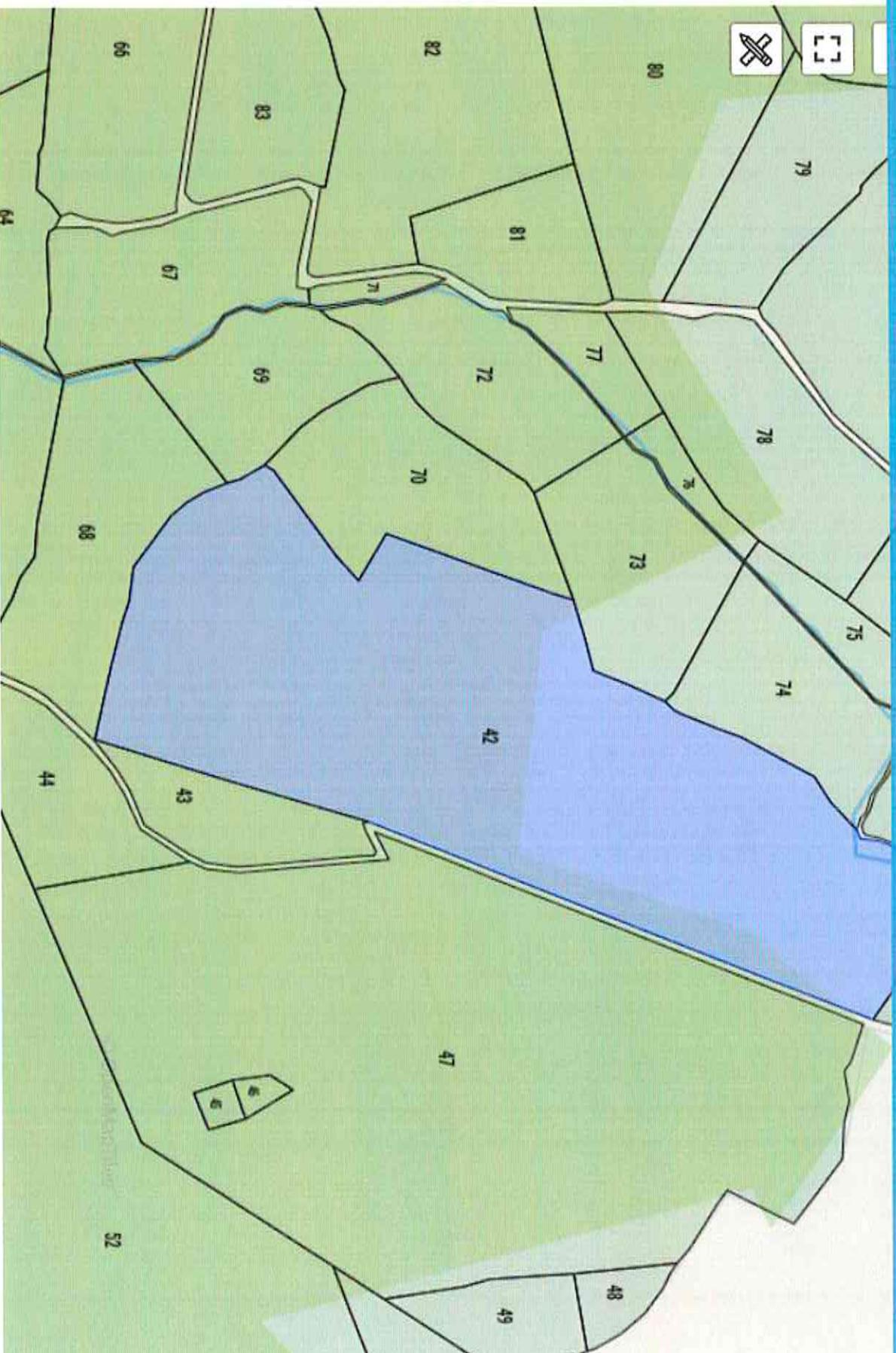
ropriétaire ?  
ratuit)

e, je souhaite  
de propriete  
ratuit)

isme pour toute  
ronde  
ratuit)

permis de  
éposés  
ratuit)

u format :



Autour de Saint-Priest-la-Plaine : [Lizières](#) - [Fleurat](#) - [Le Grand-Bourg](#) - [Noth](#) - [Naillat](#) - [Chamborand](#)

## A propos de Saint-Priest-la-Plaine

Code postal : 23240

## Mairie de Saint-Priest-la-Plai

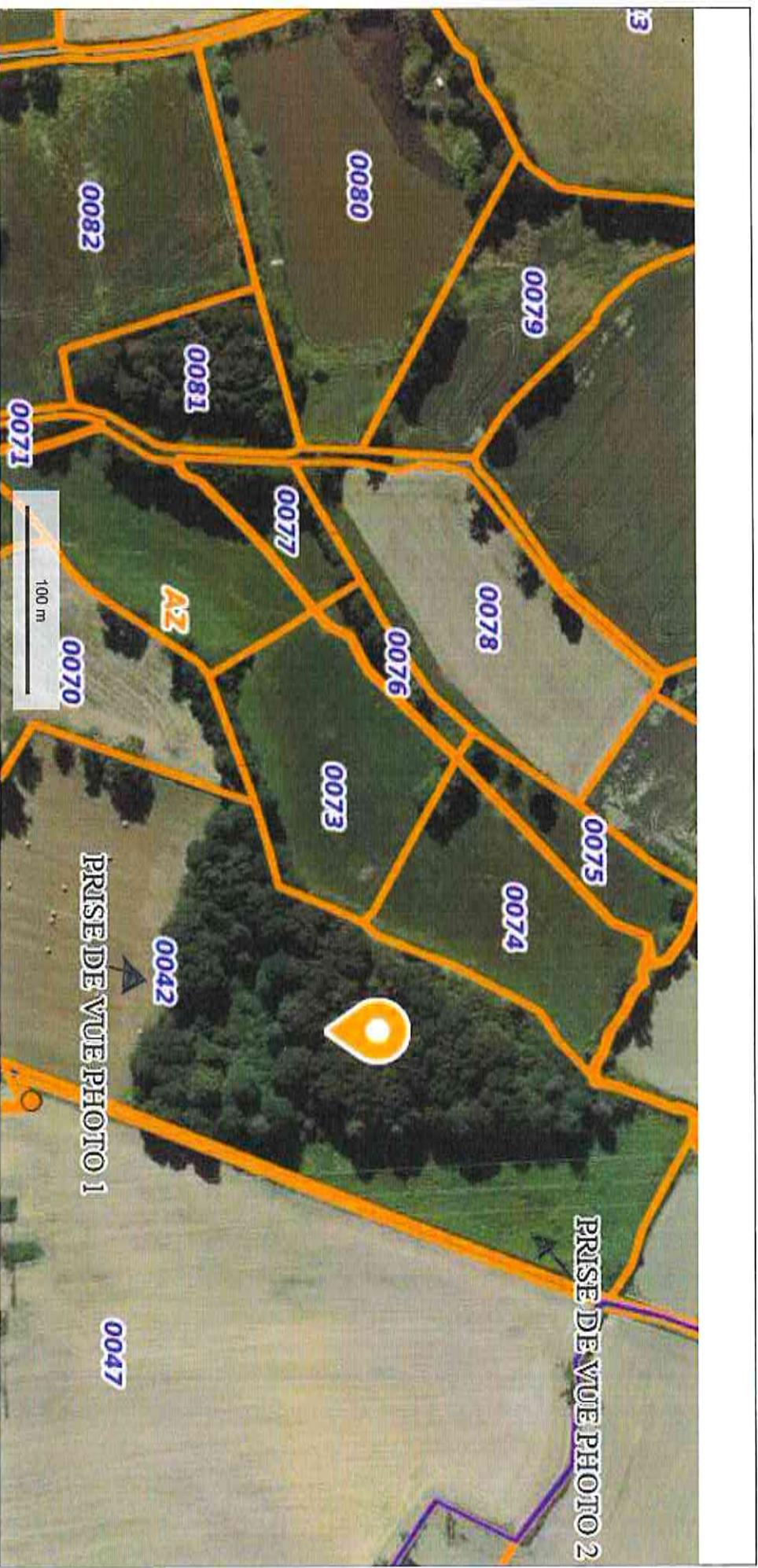
11, rue de la Mairie



PHOTO. N. 2  
—



# PROJET DEFRICTIONEMENT



© IGN 2019 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 1° 39' 35" E

Latitude : 46° 12' 16" N

PARCELLE AZ 42

## contenu du message

de "LIRAUD Aurélien" <Aurelien.LIRAUD@Alliancefb.fr>  
à "emmanueldumon@orange.fr" <emmanueldumon@orange.fr>  
date 25/05/21 17:43  
objet **FW: Défrichement**  
pièce(s) jointe(s) 3 fichier(s) [formulaire ...pdf \(2,7 Mo\)](#) , [annexe\\_1 ce...pdf \(92,35 ko\)](#) ,  
[HEV\\_1586514...jpg \(15,29 ko\)](#)

Aurélien LIRAUD  
0633794374  
Technico-commercial adhérents  
ALLIANCE FORÊTS BOIS

----- Message d'origine -----

De : "GASPARD Emmanuel (Technicien Pôle Forêt) - DDT 23/SERRE/BERMT"  
<emmanuel.gaspard@creuse.gouv.fr>  
Date : 25/05/2021 16:26 (GMT+01:00)  
À : LIRAUD Aurélien <Aurelien.LIRAUD@Alliancefb.fr>  
Objet : Défrichement

Bonjour,

Suite à notre conversation téléphonique en date du 25 mai 2021, vous me faites part de votre projet de défricher le parcelle AZ 42 partie située sur le territoire de la commune de SAINT PRIEST LA PLAINE pour une superficie d'environ 2,2 ha.

• Au titre du code de l'Environnement :

En application de l'article R122-2 et de la rubrique 47 b) du tableau annexé à cet article, votre projet de défrichement portant sur une surface supérieure à 0,5 hectares, il est soumis à examen au cas par cas afin de déterminer l'importance de son impact sur l'environnement (et de la nécessité ou non de faire réaliser une étude d'impact) . Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande d'examen au cas par cas (imprimé CERFA 14734-03 et son annexe) à compléter. Ce document est à transmettre pour décision à la DREAL Nouvelle Aquitaine – Mission Evaluation Environnementale - cité administrative – rue Jules Ferry – BP 55 – 33090 BORDEAUX CEDEX.

• Au titre du code Forestier :

La partie de parcelle AZ 42 se situe dans un massif boisé d'une surface inférieure à 4 hectares et se trouve donc dans la situation d'exemption d'autorisation de défrichement prévue au 1er de l'article L.342-1 du Code forestier :

« Sont exemptés des dispositions de l'article L.341-3 les défrichements envisagés dans les cas suivants :

1°) dans les bois et forêts de superficie inférieure à un seuil compris entre 0,5 et 4 hectares fixé par département ou partie de département par le représentant de l'État (arrêté préfectoral du 12 juillet 2004 fixant ce seuil à 4 hectares pour tout le département de la Creuse).

En conséquence, le défrichement de cette partie de parcelle ne nécessite pas d'autorisation administrative au titre du code forestier en application de l'article précité.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ou aide pour compléter les

formulaire).

Bonne journée.

--

Emmanuel GASPARD

Technicien, Pôle Forêt

DDT de la Creuse

Tel : 05 55 61 20 26

- 06 81 79 66 07